

GRÈCE : VERS UNE SORTIE DE CRISE ?

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France - Grèce à Athènes et en Thrace

9 au 13 mai 2017

Sept ans après la dernière visite dans ce pays, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Grèce, composée de **M. Didier Marie**, vice-président du groupe, **Mme Catherine Morin-Desailly**, secrétaire du groupe, et **M. Simon Sutour**, membre du groupe, s'est rendue en Grèce du 9 au 13 mai dernier.

Ce déplacement, qui a été l'occasion de nombreux entretiens avec des personnalités politiques, responsables institutionnels et professionnels, acteurs humanitaires et du milieu associatif, avait pour objet l'étude de trois grands thèmes : la **situation économique et financière**, la **problématique migratoire** et le **potentiel lié au tourisme**.



La délégation avec M. Konstantinos Katsikis et Mme Olga Kefalogianni, respectivement président et vice-présidente du groupe d'amitié Grèce-France (au 1^{er} rang), M. Dimitrios Sevastakis, président de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation (2^e rang au centre) et M. Antonis Syrigos (2^e rang à droite), président de la commission de l'Administration publique, de l'ordre public et de la justice

I. Huit années d'austérité budgétaire et de rigueur économique

Sous assistance financière internationale depuis mai 2010, la Grèce a dû procéder à une **politique d'ajustement sévère** en contrepartie des plans d'aide accordés par les bailleurs internationaux (BCE, Mécanisme européen de stabilité et FMI).

Porté au pouvoir en janvier 2015 sur la promesse d'une renégociation des mesures d'austérité, le gouvernement de gauche radicale Syriza, dirigé par Alexis Tsipras, allié au parti de droite souverainiste ANEL, s'est résolu à accepter en juillet 2015 un **troisième plan d'aide de 86 milliards d'euros** impliquant la réduction du déficit budgétaire, la restauration de la stabilité financière, la libéralisation de l'économie et la modernisation de l'Etat. Si ce plan a permis d'**éviter le « Grexit »**, il a aussi eu un **coût social élevé pour la population**, éprouvée par des années de rigueur (baisse des revenus de 35 % depuis 2008).

Lors des entretiens, M. Dimitrios Liakos, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre et M. Yannis Stournaras, gouverneur de la Banque de Grèce, ont souligné la **résilience des Grecs** et leur attachement, malgré les sacrifices endurés, au maintien de leur pays dans la zone euro.

Le déplacement de la mission sénatoriale est intervenu dans le contexte des négociations sur la conclusion de la « deuxième revue » devant permettre le versement d'une nouvelle tranche de prêts dans le cadre du troisième plan.

Après un accord de principe le 7 avril 2017, la Grèce et ses créanciers s'étaient entendus le 2 mai 2017, sur **de nouvelles mesures à prendre** : réforme du marché de l'énergie, de l'accès aux professions réglementées, nouvelle réforme des retraites, abaissement du seuil de perception de l'impôt sur le revenu...

La décision de débloquer une **nouvelle tranche de prêts de 8,5 milliards d'euros**, permettant le remboursement de créances arrivant à échéance début juillet, a finalement été prise par l'Eurogroupe le 15 juin 2007, éloignant le risque d'une nouvelle crise. A son actif, la Grèce a pu faire valoir l'excédent budgétaire primaire de 3,9 % qu'elle a dégagé dès 2016, avec deux années d'avance sur le calendrier fixé.

L'un des enjeux des discussions était la question de la **restructuration de la dette grecque** (180 % du PIB) qui bride les capacités d'investissement du pays. La considérant comme non viable, le FMI se refusait jusqu'alors à participer au troisième plan d'aide, bloquant toute avancée de la part d'une Allemagne placée face à des échéances électorales.

Ce blocage a été surmonté lors de la réunion du 15 juin, le FMI consentant à une participation de 2 milliards d'euros et l'Eurogroupe à des allègements de dette « à la fin du plan d'aide ». Par ailleurs, l'application différée en 2019 du nouveau train de mesures d'austérité pourra laisser à l'économie la possibilité de redémarrer.

Stabilisée, la situation économique reste de fait difficile. **L'importance de l'endettement privé** (133% du PIB) pèse sur **le système bancaire**, fragilisé par les créances douteuses. Le contrôle des capitaux introduit en 2015 perdure et les dépôts restent limités. **Le taux de chômage**, en baisse, reste à des niveaux élevés (23,4 % en 2016, le double chez les jeunes) et les revenus des retraités ont été divisés par deux depuis 2009. Les services publics sont fortement détériorés.

Pour le gouverneur de la Banque de Grèce, il n'est pas souhaitable que l'ajustement budgétaire se poursuive indéfiniment. La priorité doit être **d'encourager la croissance et l'investissement**, tombé à 11 % du PIB (contre 25 % avant la crise). Il s'agit notamment d'attirer les investissements étrangers dans les domaines où la Grèce dispose d'avantages comparatifs (agro-alimentaire, logistique, produits chimiques et pharmaceutiques, tourisme...). Cela requiert de favoriser la concurrence par **la poursuite des privatisations** et d'améliorer le « climat des affaires ».

Le ministre délégué aux finances publiques, M. George Houliarakis a fait valoir **les progrès de l'administration fiscale**, érigée en autorité indépendante et qui s'est considérablement modernisée (prélèvement à la source, obligation de déclaration en ligne des revenus, développement du contrôle fiscal...).

Les recettes fiscales ont ainsi progressé de 1,2 à 5,6 milliards d'euros entre 2012 et 2017.

Néanmoins, le **fonctionnement général de l'administration demeure un point noir** : désorganisation, délais non respectés, demandes laissées sans réponse, mauvaise circulation de l'information... Consciente de la situation, la Grèce peine à y apporter une réponse. **L'assistance technique que la France lui apporte** pour le volet « **réforme administrative** » du programme de réformes structurelles coordonné par la Commission européenne, est donc tout à fait opportune.

Lors des entretiens, les personnalités rencontrées ont souvent exprimé leur gratitude **à la France d'avoir soutenu leur pays au plus fort de la tempête financière** de l'été 2015 et d'avoir pris parti pour son maintien dans la zone euro. Cet épisode fait désormais partie des **moments fondateurs de l'amitié franco-grecque**, également fréquemment évoqués par les interlocuteurs.

II. La problématique migratoire

Sur le front des migrations, la **situation s'est stabilisée depuis la vague d'arrivées massives de 2015-2016. L'accord migratoire passé entre l'UE et la Turquie** (« Déclaration du 18 mars 2016 ») et la fermeture de leurs frontières par les pays situés sur la route des Balkans ont permis de réduire significativement ce flux, initié par la crise syrienne et alimenté, sous l'impulsion des passeurs, par des migrants de toutes origines.

Avec un nombre d'entrées qui oscille désormais **entre 50 et 100 par jour** (contre 10 000 arrivées par jour à l'automne 2015), la Grèce n'en demeure pas moins **un point de passage vers l'Europe**, comme elle l'était avant la crise de 2015, justifiant une **protection renforcée des frontières**, notamment en mer Egée (patrouilles des garde-côtes turcs et grecs et opération maritime Poséidon de l'agence Frontex).

A l'occasion d'un **déplacement en Thrace**, la délégation a pu constater, quant à elle, les mesures prises ces dernières années pour **sécuriser la frontière terrestre gréco-turque, longue de 180 kilomètres et constituée principalement par le fleuve Evros** à l'exception d'une douzaine de kilomètres dans le « triangle de Karaagac », où le fleuve fait une incursion en Turquie. Cette zone avait été exposée à une forte pression migratoire à compter de 2010, conduisant la Grèce à en renforcer la surveillance et ériger une clôture sur la portion terrestre, près de laquelle les sénateurs se sont rendus.

Les sénateurs ont également rencontré les autorités de police d'Alexandroupolis et d'Orestiada, visité le **poste-frontière de Kipoï**, le centre d'accueil et d'identification des migrants de Filakeïo ainsi que le centre de vidéo-surveillance de **Néa Vissa**.

Détecteurs de présence humaine, de faux-papiers, caméras thermiques le long du fleuve, patrouilles : une **importante batterie de moyens est mobilisée** pour **lutter** non seulement **contre l'immigration clandestine** mais aussi contre les **trafics de toute nature et le risque terroriste**. Grâce à ces mesures, le nombre d'entrées irrégulières dans cette zone a été ramené de 36 000 en 2010 à 1 600 en 2016.

Selon les autorités de police, la **coopération avec la Turquie est moins bonne** depuis l'été 2016. Elle est pourtant stratégique, les têtes de réseaux de passeurs se trouvant sur le territoire turc. Par ailleurs, malgré les progrès des « retours volontaires », il reste difficile de renvoyer dans leur pays d'origine les migrants « économiques » n'ayant pas vocation à obtenir l'asile en Grèce.



La délégation avec le commissaire responsable de la circonscription d'Orestiada, la directrice du centre d'accueil de Filakeïo et les représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

La délégation a également rencontré des acteurs intervenant en matière d'accueil des migrants comme **l'association Praksis**. Présente à la fois aux points d'arrivée des migrants et dans les grandes villes, Praksis leur fournit (comme à toute personne en difficulté) soins médicaux, hébergement, assistance aux démarches administratives, interprétariat, palliant bien souvent les carences des services publics.

La problématique est en effet désormais **davantage humanitaire que migratoire**. La Grèce doit **gérer la présence d'une importante population de migrants** (62 000) sur son territoire, dont environ la moitié est susceptible d'obtenir l'asile. Ces migrants vivent dans des camps dans des conditions difficiles, tant **dans le nord du pays** (ceux arrivés avant le 20 mars 2016 et empêchés de

rejoindre le nord de l'Europe du fait de la fermeture des Balkans) que dans les **cinq îles de la mer Egée** accueillant des « hotspots ».

Alors que la capacité d'accueil dans ces îles est limitée, **quelque 14 000 migrants**, arrivés après l'entrée en vigueur de l'accord avec la Turquie, y **attendaient en mai 2017 l'examen de leur demande d'asile et leur éventuel renvoi**. Comme l'ont souligné MM. Philippe Leclerc et Clément Perrin, respectivement représentant du HCR et directeur de MSF en Grèce, **l'attente subie par ces personnes souvent fragilisées psychologiquement** alimente les tensions au sein des camps, où se produisent régulièrement des explosions de violences, et rend difficile la cohabitation avec les habitants.

Les migrants localisés sur le continent pâtiennent, eux aussi, de la **lenteur du traitement des demandes d'asile** ainsi que de **celle des relocalisations**, dispositif visant à répartir les réfugiés entre les différents Etats européens. Le 13 avril 2017, seules 11 421 personnes avaient été relocalisées, dont environ 30 % vers la France, premier pays d'accueil. Certains pays comme la Hongrie et la Pologne refusent en revanche d'accueillir des réfugiés.

Grâce à un important soutien européen, la Grèce, aidée par une multitude d'ONG, a paré, non sans difficulté, à l'urgence humanitaire et s'efforce désormais **d'offrir des solutions de long terme aux migrants ayant vocation à rester** (logement, scolarisation...). Une préoccupation particulière est la **situation des 2 200 mineurs isolés étrangers**, venant souvent d'Afghanistan, du Pakistan et du Bangladesh. N'ayant pas vocation à être renvoyés dans leur pays, ils constituent une **population mobile dont la prise en charge est difficile**. En outre, du fait d'un manque de structures d'accueil spécialisées, ils sont souvent enfermés, certes dans un but de protection, mais pour des durées excessives.

III. Le tourisme, un secteur stratégique pour l'économie

Représentant 11 % du PIB, le tourisme grec bénéficie d'une **embellie depuis quelques années**, à la faveur de la désaffection subie par les destinations concurrentes du bassin méditerranéen (Maghreb, Turquie...) du fait de la situation sécuritaire. Ainsi le nombre de touristes visitant le pays est passé de 26 millions à 28 millions entre 2015 et 2016, soit deux millions de touristes supplémentaires. Pourtant, les **recettes tirées du tourisme semblent avoir diminué**. Touristes moins dépensiers, augmentation des courts séjours, concurrence des loueurs

particuliers via des plateformes comme AirBnb, telles pourraient être les raisons de cette tendance. Pour les responsables de la filière tourisme, la période faste actuelle doit être mise à profit pour **dynamiser le secteur et développer une approche qualitative**. Le tourisme est désormais perçu comme un facteur de croissance essentiel par les pouvoirs publics qui souhaitent **étendre la période de fréquentation** (70 % des recettes et des flux de touristiques étant concentrés entre les mois de juin et d'octobre). Il s'agit aussi de **diversifier l'offre**, axée sur le modèle classique « plage et soleil » **en promouvant d'autres formes de tourisme** (tourisme d'affaire, religieux, culturel, sportif, bien-être...) et **d'autres destinations** (nord du pays).



La ville de Kavala en Macédoine orientale

La mise en œuvre d'un tel plan nécessite un **important effort d'investissement**, que ce soit dans le **parc hôtelier**, où coexistent un besoin de rénovation et un besoin de nouvelles capacités dans le haut de gamme, dans les **infrastructures de transport** (par exemple dans les 14 aéroports régionaux récemment privatisés) ou pour bâtir des équipements tels que des centres de congrès.

IV. Visite du centre culturel de la Fondation Niarchos

A Athènes, la délégation a visité le **nouveau centre culturel de la Fondation Niarchos**, établissement monumental dont la construction a été, dans la **tradition de l'évergétisme grec**, entièrement financée par un acteur privé.

Prospérant sur l'héritage de l'armateur Stavros Niarchos, cette fondation a **diversifié son action, initialement centrée sur la culture**, pour répondre aux difficultés sociales de la population.

Conçu par l'**architecte italien Renzo Piano**, le centre culturel comprend des équipements variés (salles de travail dotées d'ordinateurs, salles de conférences, studios pour la pratique musicale...). Il est entouré d'un parc de 21 hectares situé près de la mer, aux portes de la capitale. Abrisant d'ores et déjà **l'Opéra national**, il se prépare à accueillir la **Bibliothèque nationale de Grèce**. Son inauguration en février 2017 a constitué un **motif de fierté pour la population grecque** dans cette période de marasme économique.



La nouvelle salle de l'Opéra national au centre culturel de la Fondation Niarchos

Lors de leur visite, les sénateurs ont particulièrement remarqué la **modernité et la fonctionnalité des équipements**, le soin apporté à leur réalisation et la très grande qualité des matériaux utilisés.

*

En conclusion, ce déplacement fructueux a permis à la délégation de faire un point approfondi sur la situation économique et migratoire, sujets lourds d'enjeux pour la Grèce et pour l'UE, eu égard aux crises récentes. Il a été aussi l'occasion de resserrer les liens entre les deux groupes d'amitié.

Composition de la délégation

		
M. Didier MARIE Vice-président du groupe d'amitié Sénateur de Seine-Maritime (Socialiste et républicain)	Mme Catherine MORIN-DESAILLY Secrétaire du groupe d'amitié Sénateur de Seine-Maritime (Union centriste)	M. Simon SUTOUR Membre du groupe d'amitié Sénateur du Gard (Socialiste et républicain)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_591.html		